



QUESTION DE DÉVELOPPEMENT

12 SEPTEMBRE 2014

SYNTHÈSES DES ÉTUDES ET RECHERCHES DE L'AFD

DE NOUVELLES
VOIES POUR LE
DÉVELOPPEMENT

L'AFD a une double mission, au service d'un développement durable et partagé, de financement et de production de connaissances. Ce second aspect de sa mission est plus que jamais nécessaire. Il doit répondre à des questions concrètes que pose le terrain et apporter des idées nouvelles dans le débat international.

Document stratégique complet téléchargeable sur :
<http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/Documents-de-travail/140-document-travail.pdf>

La production de connaissances à l'AFD

Complexité et croyances

Les défis mondiaux de la pauvreté et les risques écologiques sont considérables et les urgences pressantes. La mondialisation, couramment identifiée à l'accroissement des échanges commerciaux, se caractérise plus encore par la montée des interdépendances et des incertitudes. Les prévisions de réchauffement climatique dépassent déjà les seuils jugés acceptables, et la production de CO₂ ne pourra plus continuer de croître au rythme actuel. Les équilibres naturels et la biodiversité sont menacés. Cependant, les accords à venir sur le climat devront s'inscrire dans les priorités du développement. Certes, la pauvreté – mesurée seulement sous l'angle d'un revenu minimum – a reculé au cours des dernières décennies, mais partout les inégalités se creusent. Une grande partie de la population mondiale demeure privée d'un bien-être minimum. Son espérance de vie est réduite. Ses capacités (au sens d'Amartya Sen) sont limitées. Elle n'a que peu accès à l'énergie. Simultanément, les classes moyennes des pays émergents aspirent à un meilleur niveau de vie. Pour nourrir la planète en 2050, de profonds changements institutionnels et sociétaux seront nécessaires. Les réponses à ces différents défis devront être élaborées collectivement, dans un monde marqué par des fractures politiques, culturelles et sociales croissantes.

Au cours des dernières années, le corpus des connaissances sur le développement durable a progressé. Il demeure toutefois relativement normatif, nourri de concepts abstraits et de croyances. L'individualisme méthodologique et la force du contrat envahissent les représentations du lien social. Un récent président de la Banque mondiale (Zoellick, 2010), après avoir

...

reconnu qu'il n'y avait ni modèle absolu, ni tabou, soutenait qu'il existait tout de même des « **principes fondamentaux dans lesquels on peut croire** » : le droit de propriété, la primauté de la compétition et du respect des contrats, le nécessaire encadrement des pouvoirs, les valeurs communautaires, etc. Ces éléments constituent une sorte de structure clandestine de la pensée du développement – ils autorisent des modèles économiques divers, tout en imposant leurs logiques (pouvant définir ce que l'on nomme *doxa*). On peut aussi aisément admettre, à la suite de Tocqueville, que l'on tend à tout expliquer et à tout faire résoudre par certains « êtres abstraits », détachés des situations concrètes – l'« inclusivité », la « compétition », la « bonne gouvernance », la règle « gagnant-gagnant ». Par exemple, si l'idée d'inclusivité est si populaire – bien qu'au demeurant mal définie – elle le doit surtout à la multiplication actuelle des formes d'exclusions.



« J'ai souvent fait usage du mot égalité dans un sens absolu ; j'ai, de plus, personnifié l'égalité en plusieurs endroits, et c'est ainsi qu'il m'est arrivé de dire que l'égalité faisait de certaines choses, ou s'abstenait de certaines autres. (...) Ces mots abstraits (...) voilent la pensée. »

Alexis de Tocqueville (1840), *De la démocratie en Amérique*, tome III, vol. 3, Librairie de C. Gosselin, Paris.

Dans cette citation, le lecteur pourra à loisir remplacer le mot égalité par : inclusivité, compétition, bonne gouvernance, etc.

Si certains économistes critiques ont signalé que le développement des pays émergents n'avait pas suivi les modèles de la pensée dominante (*mainstream*), ils ont peu noté ce que leur évolution devait à des arrangements institutionnels à chaque fois spécifiques. Il existe là-dessus un large consensus : les institutions jouent un rôle clé pour le développement. Des études comparatives, portant notamment sur les pays riches (sur l'émergence des chemins de fer, le travail salarié, les formes du capitalisme ou les systèmes éducatifs), ont montré que les institutions forment à chaque fois des arrangements propres à l'histoire et à l'imaginaire de leur société. On peut observer aussi dans chaque pays des régularités, transverses aux secteurs et aux domaines d'activité, dans la manière dont les acteurs posent les problèmes et s'approprient les règles venues de l'extérieur ; ces régularités apparaissent dès que l'on s'intéresse à ce qui, dans un contexte donné, "marche" et à ce qui "marche" moins bien. L'observation de ces régularités

devrait s'avérer d'une grande utilité pour élaborer des institutions performantes et parvenir à un renforcement institutionnel.

Beaucoup reste à faire en matière d'études comparatives entre pays : ce qui a été produit semble limité comparé surtout à ce qui est fait pour la diffusion des bonnes pratiques universelles. Il s'agit de comprendre comment, dans chaque pays, les institutions produisent un équilibre spécifique entre les logiques économiques et la représentation du lien social. De manière générale, il faut chercher à mieux comprendre les liens entre économies et sociétés.

Les savoirs produits par l'AFD

Les recherches soutenues par les bailleurs de fonds en matière de gestion des politiques du développement constituent un ensemble vaste et diversifié. L'AFD doit, avec ses moyens limités, y avoir ses propres apports. En tant qu'acteur bilatéral, elle peut contribuer à une meilleure prise en compte des contextes et de leur singularité. Elle est l'un des rares bailleurs de fonds à suivre systématiquement les procédures locales de ses partenaires. Enfin, en tant que bailleur opérationnel, elle offre aux chercheurs un accès privilégié aux terrains et peut contribuer à la formulation de questions de recherche.

L'aide française peut se caractériser par son approche systémique des politiques de développement. La mobilisation internationale autour des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ne rend pas bien compte de la réalité de l'aide : il s'agit moins d'augmenter le nombre de personnes desservies, que de créer des services, en liant durablement des compétences, des incitations, des régulations et des coûts. L'approche de l'AFD tend aussi à favoriser l'équilibre entre territoires, l'innovation, et à améliorer les régulations publiques. Son expertise est reconnue dans un certain nombre de domaines tels que l'agroécologie, la microfinance, les partenariats public-privé, la ville durable, l'efficacité énergétique, la formation professionnelle, l'innovation financière, etc. Il faut toutefois déplorer un manque de familiarisation des bailleurs en général avec les sociétés qui « reçoivent les projets » (expression elle-même paradoxale), entraînant parfois une viabilité insuffisante des projets, voire une détérioration des systèmes sociaux et environnementaux locaux.

L'ensemble de l'Agence doit être productrice de connaissances. Celle-ci réalise l'évaluation quasi systématique des programmes qu'elle finance, à des fins de redevabilité et d'apprentissage. Elle vise à améliorer la qualité des politiques publiques. Elle s'appuie aussi sur des outils d'analyse

macroéconomique pour éclairer ses stratégies par pays et pour l'appréciation de ses risques. Elle participe également à la production de données économiques et statistiques, un enjeu important, particulièrement en Afrique subsaharienne, du fait de la faiblesse des appareils statistiques.

L'Agence produit plus largement diverses études et recherches, en accompagnement de ses financements et pour concevoir ses futures interventions. Certains travaux ont une portée plus instrumentale, comme dans la production de modèles d'équilibre général calculable actuellement développés sur les transitions vertes. Mais la recherche en sciences sociales – plus encore qu'en sciences de la nature – progresse par une vision approfondie des comportements individuels et collectifs. L'Agence a ainsi développé des travaux sur la formation professionnelle, les partenariats public-privé, l'influence des cultures, les relations entre qualité de la gouvernance et croissance, l'agriculture familiale, le secteur informel, les migrations, les pays en crise, etc. Ces travaux visent à modifier le regard des décideurs et des acteurs économiques. Ces diverses approches s'appliquent aussi dans les collectivités d'Outre-mer, en veillant particulièrement aux singularités de chaque géographie.

Ces travaux donnent lieu à de nombreuses publications et conférences (organisation de la conférence de l'European Research Development Network [EUDN] et de celle des Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer [CEROM]), ainsi qu'à des débats (conférences iD4D). Au cours des dix dernières années, l'Agence a publié plus de 450 titres, à travers ses différentes collections. Elle soutient la publication d'une revue trimestrielle (*Afrique contemporaine*), et d'un annuel de référence sur le développement durable (*Regards sur la Terre*) en partenariat avec l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI). Les publications sont généralement soumises à une procédure d'examen par des référés indépendants. Chacun des travaux donne lieu à une synthèse de quatre pages (*Question de développement*) destinée à un large lectorat (étudiants, chercheurs et décideurs).

Promouvoir des concepts innovants

L'AFD a approuvé en juin 2014 une stratégie ambitieuse de production de connaissances. Elle y affirme sa volonté (i) d'orienter plus systématiquement ses

études vers des questions opérationnelles et des enjeux concrets, (ii) de promouvoir des travaux pluridisciplinaires, mettant en lumière les contextes et les spécificités institutionnelles, (iii) d'accroître la qualité académique et littéraire de ses publications, ainsi que leur accessibilité. L'objectif général est de fédérer des recherches internationales – au-delà de ses partenariats – porteuses de paradigmes innovants.

L'AFD cherchera à favoriser une pluridisciplinarité effective – qui aujourd'hui peine à se concrétiser –, trouvant son inspiration dans l'esprit des encyclopédistes. Il faut "se défaire" d'une lecture causaliste et linéaire de l'évolution des sociétés. Les trajectoires du développement sont idiosyncratiques et multidimensionnelles. Une approche pluridisciplinaire, à condition d'être portée au niveau international, doit permettre de s'affranchir des logiques implicites de la pensée dominante. De nombreuses disciplines (démographie, géographie, sciences de gestion, histoire, droit, sociologie, anthropologie et philosophie) sont encore peu mobilisées. Au cours des dernières décennies, l'économie a fait des progrès considérables avec l'essor des outils de calcul et de la modélisation. Mais elle est questionnée aujourd'hui tant de l'intérieur que de l'extérieur : l'hypothèse d'un individu mû par ses seuls intérêts n'est plus suffisante. L'idée de pluridisciplinarité, sauf à devoir demeurer abstraite, se traduira par la création d'un Conseil scientifique pluridisciplinaire pour la production de connaissances à l'AFD.

Les thématiques de recherche couvrent un vaste ensemble de domaines imposés par les débats internationaux. L'AFD établira, en accord avec les priorités françaises, une programmation annuelle (un volet sera dédié aux Outre-mer français), qui reposera sur les six axes suivants :

1. **Ressources naturelles et transitions vertes**, incluant les questions sur le climat (en vue de la COP 21), sur le financement de la biodiversité, sur la dette écologique et sur le nœud « énergie-eau-alimentation ».

2. **Cohésions sociales et croissance**, incluant les questions de l'efficacité des institutions, des inégalités de genre, de la résilience, en particulier dans les situations de crise, de la lutte contre la corruption, du rôle de la jeunesse, et de l'émergence d'une classe moyenne mondiale. La question de la gouvernance

ALAIN HENRY

Alain HENRY est Adjoint au Directeur exécutif des Etudes, Recherches et Savoirs de l'AFD. Polytechnicien et sociologue, il a animé avec l'ensemble du département de la Recherche le collectif en charge de cette stratégie.

– notamment la capacité des Etats à fournir un ensemble de biens et services que tout citoyen est en droit d'attendre – est cruciale, particulièrement en Afrique subsaharienne.

3. **Croissances urbaines**, tirant parti des compétences françaises sur la ville durable, la morphologie urbaine, le foncier, les services essentiels, les partenariats public-privé, la gestion et le financement municipal.

4. **Innovations**, permettant de promouvoir les nouvelles « solutions » technologiques et sociales (numérique et réseaux, énergies renouvelables, agroécologie, **social business** et **Base of the Pyramid** [BoP], etc.). Cet axe doit associer les ONG

ainsi que le secteur privé. Il s'agit en particulier d'explorer le passage de l'état de projets pilotes à celui d'une généralisation des solutions.

5. **Redevabilité et indicateurs de développement**, incluant la demande accrue de redevabilité de l'action publique, la définition et la mesure des Objectifs de développement durable (ODD), ainsi que la pertinence des indicateurs de développement humain.

6. **Nouveaux financements**, afin de mieux anticiper le futur de l'aide, l'utilisation de la concessionnalité, la régulation des places financières, le rôle des pays émergents, ou encore le rôle des fonds verticaux.

QUATRE OBJECTIFS	SIX AXES THÉMATIQUES
Appliquer Innover Influencer Fédérer	Ressources naturelles et transitions vertes Cohésions sociales et croissance Croissances urbaines Innovations Redevabilité et indicateurs Nouveaux financements

La production intellectuelle est une source fondamentale de l'influence économique. Une double stratégie est nécessaire : celle consistant à se joindre aux débats internationaux pour y faire valoir l'expérience française et celle visant à mettre en avant des thèmes alternatifs affranchis des paradigmes dominants (intensification agroécologique, ville durable, agriculture familiale, efficacité de la gestion publique, spécificités institutionnelles, mesure des vulnérabilités, instruments innovants, etc.).

La qualité et la portée des travaux soutenus par l'AFD sont liées à la qualité de ses partenariats. Ceux-ci

impliqueront systématiquement des équipes de recherche des pays partenaires. L'Agence développera des collaborations avec d'autres bailleurs, notamment la Banque mondiale.

Une programmation concertée sera établie périodiquement avec les organismes de recherche français dédiés au développement, notamment l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), avec lesquels l'AFD a un lien institutionnel. ■

• RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES •

AFD (2014), Catalogue des publications, études et recherches, Paris.
http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/AFD_catalogue_publications_recherche.pdf
 COHEN, D. (2012), *Homo economicus, prophète (égaré) des temps nouveaux*, Albin Michel, Paris.
 GIRAUD, G. et C. RENOUD (dir.) (2009), *Vingt propositions pour réformer le capitalisme*, Flammarion, Paris.
 IRIBARNE (d'), P. (2012), *L'envers du moderne, conversations avec Julien Charnay*, CNRS éditions.
 ZOELLICK, R.B. (2010), *"Democratizing Development Economics"*, discours à George Washington University, Banque mondiale, septembre.

